

**DEMANDE DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE
AVEC LE SERVICE BIOSECURITE ET BIOTECHNOLOGIE (SBB)
DANS LE CADRE DU TRAITEMENT DES
DOSSIERS DE BIOSÉCURITÉ**

A compléter et transmettre au Service Biosécurité et Biotechnologie via l'adresse email :

contained.use@sciensano.be

Identification de l'installation

Nom de l'installation: Laboratoire de bactériologie (Clinique Saint Pierre)

Rue: Chemin des charrons N° : s/nBoîte :

Code postal : 1300 Commune : Wavre

Personne de contact

Nom: LEROY Daniel

Fonction: Conseiller en prévention, Chef du Service Interne de Prévention et de Protection

Tél.: 010/43 74 99

E-mail: daniel.leroy@cspo.be

Par la présente, manifeste sa volonté de communiquer avec le SBB par voie électronique au moyen de l'/des adresse(s) électronique(s) suivante(s) :

daniel.leroy@cspo.be

▪@.....

▪@.....

Modalités techniques

Adresse de communication électronique du SBB : contained.use@sciensano.be

Format informatique des fichiers

- Le formulaire administratif « ADM » complété et signé est envoyé sous format pdf.
- Tous les formulaires complétés du dossier de biosécurité (ADM non-signé et TEC OP) sont envoyés sous format MS Word.
- Exception : les données confidentielles (1) éventuelles peuvent être envoyées dans une enveloppe fermée par recommandé ou par dépôt au SBB.

Les plans et document joints à la demande

- Les plans sont idéalement imprimables en format A4 ou A3.
- Les documents annexes sont envoyés sous format pdf ou MS Office ou Open Office.
- Pour tout autre format, le SBB se réserve le droit de demander de transformer le format des fichiers dans un format compatible avec ses outils informatiques.

Taille des fichiers

- Evitez d'envoyer des pièces jointes dont la taille électronique totale dépasse 20 Mb.
- Si la taille dépasse 20 Mb, envoyez les pièces jointes par le biais de plusieurs courriels.
- S'il n'est pas possible d'envoyer les pièces jointes par le biais de plusieurs courriels, vous pouvez utiliser un système en ligne de partage de fichiers.

Confirmation de réception du SBB

Conformément à la réglementation, nous accusons réception de votre dossier. Au cas où vous ne recevez pas d'accusé de réception de votre envoi dans les cinq jours ouvrables suivant celui-ci, nous sommes réputés ne l'avoir jamais reçu. Dans ce cas, veuillez prendre contact avec nous par tout autre moyen de communication.

Dans le cadre de toute communication électronique, le SBB s'engage à :

- Vous avertir dans les plus brefs délais en cas d'obstacles techniques ou tout autre empêchement lié à la communication électronique des pièces et documents.
- Ré-envoyer le courriel si vous nous communiquez un problème de réception.

(1) Caractère confidentiel défini par l'article 7 de l'arrêté du gouvernement wallon du 7 juillet 2002 relatif aux utilisations confinées d'OGM et/ou pathogènes.

Engagement du demandeur

Je m'engage à :

- notifier immédiatement toute modification de l'/des adresse(s) électronique(s) notifiée(s) ;
- confirmer électroniquement et endéans les cinq jours ouvrables, la réception des documents envoyés électroniquement par le SBB ;
- respecter les modalités techniques décrites ci-avant, des communications par voie électronique avec le SBB ;
- avertir le SBB dans les plus brefs délais, en cas d'obstacles techniques ou tout autre empêchement lié à la communication électronique des pièces et documents ;
- annoncer au SBB si je ne souhaite plus communiquer avec lui par voie électronique.

Nom et qualité du signataire : *Daniel Leroy, conseiller en privation*

Date : *7-17-24*

Signature :



DOSSIER DE BIOSÉCURITÉ Wallonie

PARTIE 1: DONNÉES ADMINISTRATIVES

1. Informations générales

1.1. Identification de l'installation

Nom de l'installation: Laboratoire de bactériologie (Clinique Saint Pierre)

Nom ou code du ou des bâtiment(s) concerné(s): 0 Rez

Rue: Chemin des charrons N° : s/n Boîte :

Code postal : 1300 Commune : Wavre

1.2. Plans

Veillez fournir **en annexe** les plans de l'installation comprenant les utilisations confinées concernées:

- Les vues en plan des niveaux comprenant les locaux où ont (auront) lieu les opérations, en indiquant leur situation précise ainsi que les zones contiguës.
- Le cas échéant, les coupes transversales et longitudinales significatives renseignant les différentes cotes de niveau.

Ces plans comprennent :

- la structure générale du bâtiment (murs, portes, ...);
- l'indication des locaux (type de laboratoire, sas, animalerie,...) ainsi que leur numéro ou code et leur niveau de confinement.

1.3. Type d'exploitation

- Institut scientifique ou centre de recherche associé
- Université ou haute école
- Hôpital ou clinique
- Laboratoire d'analyses médicales ou vétérinaires
- Laboratoire d'analyses phytopathologiques
- PME
- Industrie
- Autre : *Préciser*

2. Identification de l'exploitant et de ses préposés

2.1. Coordonnées de l'exploitant (Demandeur ou titulaire du permis d'environnement)

Nom: Docteur PIERRE Prénom: PHILIPPE
Fonction (si pertinent): Coordonnateur général, Directeur Médical

Tél.: 010/43 74 01
E-mail: philippe.pierre@cspo.be

Adresse :

Rue: Avenue Reine Fabiola 9 N°: s/n Boîte:

Code postal : 1340 Commune : Ottignies

2.2. Coordonnées du responsable de la biosécurité

Nom: Docteur GERIN Prénom: VINCENT
Fonction: Chef de service du laboratoire de biologie clinique

Tél.: 010/43 71 60
E-mail: vincent.gerin@cspo.be

Adresse : à préciser uniquement si elle diffère de celle du demandeur.

Rue: Avenue Reine Fabiola N°: 9 Boîte:

Code postal : 1340 Commune : Ottignies

2.3. Coordonnées du gestionnaire administratif du dossier (si différent du responsable de la biosécurité)

<u>Nom</u> : LEROY	<u>Prénom</u> : DANIEL
<u>Fonction</u> : Conseiller en prévention, Chef du Service Interne de Prévention et de Protection	
<u>Tél.</u> : 010/43 74 99	
<u>E-mail</u> : daniel.leroy@cspo.be	
<u>Adresse</u> : Adresse où doit être envoyé le courrier dans le cadre de la demande si elle diffère de celle du demandeur et si la procédure électronique unique n'est pas choisie.	
Rue: Avenue Reine Fabiola	N°: 9 Boîte:
Code postal : 1340	Commune : Ottignies

2.4. Comité de biosécurité chargé de la biosécurité au sein de l'installation (si pertinent)

2.4.1. Coordonnées du Président du Comité de biosécurité

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>Fonction</u> :	
<u>Tél.</u> :	
<u>E-mail</u> :	
<u>Adresse</u> : à préciser uniquement si elle diffère de celle du demandeur.	
Rue:	N°: Boîte:
Code postal :	Commune :

2.4.2. Composition du Comité de biosécurité

Nom	Prénom	Fonction

3. Opérations

Veillez lister les opérations d'utilisation confinée que comporte ce dossier. Chaque opération doit être notifiée à l'aide d'un formulaire technique.

N°	Titre de l'opération	Utilisateur responsable	CR*
1	Culture et identification de pathogènes dans des échantillons d'origine humaine et/ou en provenance de l'environnement	Dr V. Gerin Pharmacien biologiste ; V. Verbelen, G. Roussel	2

* CR = classe de risque de l'opération

4. Documents annexés

- Plans de l'installation
- Autres annexes : [Annexe 1.A. Plan](#), [annexe 1.B. Descriptif plan](#)

5. Signature

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de tous les formulaires et annexes constituant le dossier de biosécurité et les certifie complètes et exactes.

Nom : Docteur PHILIPPE PIERRE

Fonction (facultatif) : Coordonnateur général, Directeur Médical

Fait à Ottignies

le 8.11.2024

Signature :



Dr PIERRE Philippe
Direction Générale et Médicale
Clinique Saint-Pierre
1340 OTTIGNIES

Avis de confidentialité

Conformément à la réglementation en matière de protection des données, les données à caractère personnel vous concernant sont utilisées par Sciensano à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de biosécurité.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et aussi longtemps que le permis est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail (contained.use@sciensano.be) ou par courrier (Sciensano, Service Biosécurité et Biotechnologie, rue Juliette Wytsman 14 à 1050 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données par email (dpo@sciensano.be) ou par courrier (Sciensano, Data Protection Office, rue Juliette Wytsman 14 à 1050 Bruxelles).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par e-mail (contact@apd-gba.be) ou par courrier (rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles).